

M. Mackenzie King remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, que M. l'Orateur lit et qui est ainsi conçu:—

TWEEDSMUIR,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes copie certifiée d'une minute approuvée du conseil nommant l'honorable T. A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources, le très honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, l'honorable W. D. Euler, ministre du Commerce et l'honorable J. L. Ilsley, ministre du Revenu national, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du Chapitre 145 des Statuts révisés du Canada, 1927, intitulé: "Loi concernant la Chambre des communes".

Hôtel du Parlement, Ottawa,

7 septembre, 1939.

Sur motion de M. Mackenzie King, il est résolu:

Que les changements suivants soient apportés au Règlement de la Chambre pour la durée de la présente session:

1. La Chambre se réunira tous les jours de séance et les dispositions de l'article 2 du Règlement relatives à l'ajournement de la Chambre le vendredi seront suspendues.

2. Sera suspendu l'article 6 du Règlement relatif à l'ajournement à six heures p.m. le mercredi, alors que la procédure et l'ordre du jour des mercredis seront exactement les mêmes que les autres jours.

3. Les avis de motions et les ordres du gouvernement auront priorité sur tous les autres sujets à l'exception des questions et des avis de motion pour production de documents.

4. Seront suspendues les dispositions de l'article 15 du Règlement relatives à la considération des bills privés et publics de huit heures à neuf heures du soir les mardis et vendredis.

5. Les articles 63, 80, 84, 102 et 122 du Règlement seront aussi suspendus.

6. La disposition de l'article 46 du Règlement exigeant le consentement unanime de la Chambre sera suspendue lorsqu'il s'agira d'une question de nécessité urgente et immédiate.

7. Les articles 69 à 77, inclusivement tous les deux, du Règlement seront suspendus au sujet des bills publics présentés par des députés.

La Chambre s'ajourne alors à 4.10 heures p.m., jusqu'à 3 heures p.m., demain.

**PIERRE F. CASGRAIN,**

*Orateur.*